



# L'ACTU DU CNPS

■ CLUB NAUTIQUE DE LA POINTE DE SAIRE



## CHOISISSEZ LE FUTUR LOGO

Comme annoncé dans le précédent ACTU du CNPS, les membres du **Conseil d'Administration vous proposent de désigner le futur logo de notre club**. A cette occasion et **d'ici le 31 décembre 2023**, vous pourrez choisir entre les quatre propositions qui vous sont faites, et voter en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Cliquez ICI pour voter](#)

Le logo qui aura été choisi, vous sera dévoilé en début d'année prochaine.  
Nous comptons sur vous !

## ON REMET LES VENTILLOS

Vous l'aviez sûrement remarqué...

L'anémomètre installé sur la Redoute à la pointe de Jonville, à quelques mètres du club, a rendu l'âme après la tempête Ciaran.

Les membres se sont mobilisés, ont commandé et remonté le nouveau matériel, actuellement en phase de rodage.

Nous avons désormais de **nouveau accès aux relevés depuis le site de notre partenaire Winsdup**. Pour y accéder [cliquez ICI](#).

Pour ce qui est de l'affichage sur notre page Météo du site du CNPS, il faudra attendre un peu. On vous tient au courant...





## PORTEZ ASSISTANCE EN TOUTE SECURITE

CNPS JONVILLE

## COMMENT CA MARCHE

**Vous repérez un pratiquant ou une personne dont la situation nécessite une intervention extérieure pour lui porter assistance**, et comme les conditions d'utilisation du bateau de secours mis à notre disposition par le Centre Nautique Est Cotentin ne sont toujours pas requises, **une VHF portable, est disponible dans l'armoire du club.** Elle vous permet de contacter le CROSS JOBOURG via le canal 16 pour déclarer l'incident et faire le point avec des personnels spécialistes des interventions d'assistance en mer.

Une fiche "Guide d'appel des secours en mer" vous guidera pas à pas afin que votre action soit la plus efficace possible.

**Une paire de jumelles est également à votre disposition** afin de vous aider à juger de la situation et apporter éventuellement des précisions/détails aux secours.

## DIMINUER NOTRE IMPACT

**Le club travaille à diminuer son empreinte environnementale** avec l'installation des détecteurs de présence dans le local. Ainsi la lumière se déclenche seulement lorsqu'un passage est détecté, et donc, seulement lorsque cela est nécessaire.



**VOUS AVEZ DES IDÉES, DES SUGGESTIONS, DES SOUHAITS N'HESITEZ PAS À NOUS ECRIRE , NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE : [SECRETAIRE@CNPS-JONVILLE.COM](mailto:SECRETAIRE@CNPS-JONVILLE.COM)**